



PAR COURRIEL

Québec, le 18 février 2020

N/Réf. : 134208

**OBJET: Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)**

Monsieur,

Par la présente, nous faisons suite à votre demande d'accès, reçue le 16 décembre 2019, visant à obtenir, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, au sujet de l'alerte Silver, les documents suivants :

- 1- Les analyses, les notes et tout autre document sur ce sujet;
- 2- Les estimations de coût;
- 3- Les études comparatives avec les autres provinces ou autres pays;
- 4- Les études comparatives entre l'alerte Amber et l'alerte Silver;
- 5- Les avis juridiques produits sur ce sujet;
- 6- Les correspondances avec les organismes, corps de police, ministères ou les cabinets ministériels;
- 7- Les rencontres effectuées;
- 8- Les consultations effectuées.

... 2

Au terme de nos recherches, nous vous transmettons le seul document qui vous est accessible en vertu de la Loi sur l'accès. Il s'agit d'une correspondance datée du 19 mars 2019 qui a été transmise à la ministre de la Sécurité publique.

Nous avons également repéré les documents suivants qui répondent à votre demande d'accès : une note et une fiche d'analyse produites par le ministère de la Sécurité (MSP), un projet de note adressée à la ministre de la Sécurité publique et une note produite par la Sûreté du Québec (SQ). Ces documents ne vous sont pas accessibles en application des articles 9, 28 par. 2, 37 et 39 de la Loi sur l'accès. En effet, l'un de ces documents est une version préliminaire qui n'a pas encore été approuvée par les autorités du ministère et le reste des documents mentionnés contiennent des avis et des recommandations faits par des membres du personnel du MSP.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous informons que vous avez trente (30) jours à compter de ce jour pour exercer un recours en révision de cette décision. Vous trouverez, ci-joint, un avis vous informant de ce recours.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le responsable de l'accès aux documents,

Gaston Brumatti

p. j. Avis de recours

## Chapitre A-2.1

### Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

#### CHAPITRE II

#### ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

9. Toute personne qui en fait la demande a droit d'accès aux documents d'un organisme public.

Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.

1982, c. 30, a. 9.

28. Un organisme public doit refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement contenu dans un document qu'il détient dans l'exercice d'une fonction, prévue par la loi, de prévention, de détection ou de répression du crime ou des infractions aux lois ou dans l'exercice d'une collaboration, à cette fin, avec une personne ou un organisme chargé d'une telle fonction, lorsque sa divulgation serait susceptible:

1° d'entraver le déroulement d'une procédure devant une personne ou un organisme exerçant des fonctions juridictionnelles;

2° d'entraver une enquête à venir, en cours ou sujette à réouverture;

3° de révéler une méthode d'enquête, une source confidentielle d'information, un programme ou un plan d'action destiné à prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois;

4° de mettre en péril la sécurité d'une personne;

5° de causer un préjudice à une personne qui est l'auteur du renseignement ou qui en est l'objet;

6° de révéler les composantes d'un système de communication destiné à l'usage d'une personne chargée d'assurer l'observation de la loi;

7° de révéler un renseignement transmis à titre confidentiel par un corps de police ayant compétence hors du Québec;

8° de favoriser l'évasion d'un détenu; ou

9° de porter atteinte au droit d'une personne à une audition impartiale de sa cause.

Il en est de même pour un organisme public, que le gouvernement peut désigner par règlement conformément aux normes qui y sont prévues, à l'égard d'un renseignement que cet organisme a obtenu par son service de sécurité interne, dans le cadre d'une enquête faite par ce service et ayant pour objet de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, susceptibles d'être commis ou commis au sein de l'organisme par ses membres, ceux de son conseil d'administration ou de son personnel ou par ceux de ses agents ou mandataires, lorsque sa divulgation serait susceptible d'avoir l'un des effets mentionnés aux paragraphes 1° à 9° du premier alinéa.

1982, c. 30, a. 28; 1990, c. 57, a. 7; 2006, c. 22, a. 14.

37. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

1982, c. 30, a. 37.

**39.** Un organisme public peut refuser de communiquer une analyse produite à l'occasion d'une recommandation faite dans le cadre d'un processus décisionnel en cours, jusqu'à ce que la recommandation ait fait l'objet d'une décision ou, en l'absence de décision, qu'une période de cinq ans se soit écoulée depuis la date où l'analyse a été faite.

1982, c. 30, a. **39.**

## AVIS DE RECOURS

Avis de recours à la suite d'une décision rendue par le ministère de la Sécurité publique en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

### Révision par la Commission d'accès à l'information

**a) Pouvoir :** l'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

#### Québec

Bureau 2.36  
525, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5S9  
Téléphone : 418 528-7741  
Télécopieur : 418 529-3102

#### Montréal

Bureau 18.200  
500, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1W7  
Téléphone : 514 873-4196  
Télécopieur : 514 844-6170

**b) Motifs :** les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

**b) Motifs :** les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

**c) Délais :** les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Rivière-du-Loup, le 19 mars 2019

Madame Geneviève Guilbault  
Vice-première ministre du Québec  
Ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région  
de la Capitale-Nationale  
2525, boulevard Laurier, 5<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 2L2

**Objet : Alerte Silver**

---

Madame la Ministre,

Le Comité des usagers du CISSS du Bas-Saint-Laurent des Installations de Rivière-du-Loup vous achemine le dossier préalablement présenté à votre ministère en juin dernier concernant « Alerte Silver ».

Vu le changement de gouvernement, nous nous questionnons sur la possibilité de la disparition de ce que nous avons fait parvenir à M. Martin Coiteux.

Lors du passage à Rivière-du-Loup de M. Ian Lafrenière lors de la campagne électorale, celui-ci avait mentionné le bien fondé de mettre sur pied au Québec « Alerte Silver ».

Depuis l'été dernier, trois personnes sont disparues dans notre région et ont été retrouvées décédées. Une autre heureusement a été retrouvée à temps. Les personnes présentant des problèmes cognitifs sont de plus en plus nombreuses au Québec et nous avons la population la plus vieillissante au Canada.

Nous croyons qu'il est temps de se pencher sérieusement sur la sécurité de nos aînés. L'aide de la population avec la sécurité civile à la sécurité au Québec est à prendre en considération.

Merci de votre attention soutenue.

La présidente,



Marielle Raymond  
Comité des usagers des Installations de Rivière-du-Loup  
Pavillon Alphonse Couturier (locaux 601 et 604  
72, rue Saint-Henri, C.P. 1181  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2A1  
418 868-1010, poste 2744  
[comitedesusagersrdl@hotmail.com](mailto:comitedesusagersrdl@hotmail.com)

MR/lb

c. c. M. Denis Tardif, député de Rivière-du-Loup – Témiscouata  
M. Ian Lafrenière, député de Vachon et adjoint de la ministre à la Sécurité publique  
M<sup>me</sup> Marguerite Blais, députée de Prévost et ministre responsable des Aînés  
et des Proches aidants

Québec



Gouvernement du Québec  
Cabinet du ministre des Affaires municipales  
et de l'Occupation du territoire, du ministre de la Sécurité publique  
et ministre responsable de la région de Montréal

Québec, le 12 juillet 2018

Madame Marielle Raymond  
Comité des usagers du CISSS du Bas-Saint-Laurent  
Case postale 1181  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 4C3

Madame,

Au nom du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, monsieur Martin Coiteux, j'accuse réception de votre lettre datée du 27 juin dernier concernant l'Alerte Silver.

Nous avons pris bonne note des éléments contenus dans votre correspondance et à cet égard, soyez assurée du suivi approprié.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Lafontaine', written in a cursive style.

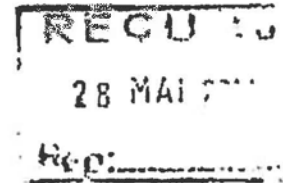
Joannie Lafontaine  
Responsable de la correspondance



Québec



Gouvernement du Québec  
Ministre responsable des Aînés  
Ministre responsable de la Lutte contre l'Intimidation  
Ministre responsable de la région de Laval  
Députée de Mille-Iles



Québec, le 16 mai 2018

Monsieur Harold Lebel  
Député de Rimouski  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.20  
1045, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue, *HAROLD,*

Je vous remercie d'avoir porté à mon attention, dans votre correspondance du 3 avril dernier, l'intention du comité des usagers des installations de Rivière-du-Loup du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent de mettre sur pied un système de type alerte Silver pour avertir la communauté de la disparition d'un aîné vulnérable.

D'entrée de jeu, je tiens à vous souligner que je suis très sensible aux initiatives visant à faciliter les interventions des services policiers en vue d'assurer la sécurité des personnes âgées souffrant de pertes cognitives et à risque d'errance.

En réponse à vos questions, je vous confirme que des représentants du Secrétariat aux aînés ont déjà abordé la question avec le ministère de la Sécurité publique, puisque ce sont les services policiers qui ont l'autorité de coordonner les opérations en cas de disparition.

De plus, je peux vous affirmer que nous sommes déjà en mesure d'appuyer concrètement des initiatives locales et régionales émanant d'organismes qui ont développé des réponses adaptées aux besoins des personnes âgées et de leurs proches au sein de leur collectivité, avec la collaboration des services policiers de leur territoire. Ces actions s'ajoutent aux interventions menées par le ministère de la Santé et des Services sociaux auprès des personnes à risque d'errance et de leurs proches.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Francine Charbonneau

Québec  
425, rue Jacques-Parizeau, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4Z1  
Téléphone : 418 643-2181  
Télécopieur : 418 643-7690

Montréal  
600, rue Fullum, 7<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2K 4S7  
Téléphone : 1 844 311-2433

Bureau de circonscription  
3131, boulevard de la Concorde Est, bureau 303  
Laval (Québec) H7E 4W4  
Téléphone : 450 661-3595  
Télécopieur : 450 661-6093

C.A. AFEAS Bas St-Lauré/Gaspésie  
Rimouski.

Monsieur le Ministre Martin Coiteux  
Ministère de la Sécurité publique  
Hôtel du Parlement  
Québec (Québec)

**Objet : Alerte Silver**

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous appuyons le projet « Alerte Silver » qui devrait être installé au Québec pour permettre de protéger nos personnes atteintes d'une perte cognitive (Alzheimer ou autres) et qui un jour manquent à l'appel. Que ces personnes habitent en résidence ou à leur domicile, elles mettent dans l'angoisse leurs proches aidants.

Les Alertes Silver existent dans plus de trente États américains et un projet d'alerte Silver a été adopté en troisième lecture au parlement du Manitoba.

Comme la population la plus âgée (la plus à risque) au Canada demeure au Québec, nous croyons qu'il nous revient de la protéger et d'aider nos services policiers de notre province. Il ne faudrait pas avoir à se culpabiliser de la disparition de l'un des nôtres. La compassion doit nous inspirer, car nous sommes là pour les plus vulnérables.

Merci de votre attention.

*Suzette Deschênes c.A. et resp provinciales  
des affaires régionales*

*Martine Lelut, prés. C.A. affs Bas-St-Lauré-  
Francine Ouellet Secrétaire C.A. AFEAS Bas St-L/Gaspésie*

*Réjeane Leresque C.A. affs Bas St-Lauré Gaspésie*

*49 rue Saint-Jean-Baptiste Ouest  
Rimouski - G5L 4J2*

OFFERS ST Redemptum  
654 AU Ou B Hau ET

Martin  
644 / B1

Monsieur le Ministre Martin Coiteux  
Ministère de la Sécurité publique  
Hôtel du Parlement  
Québec (Québec)

**Objet : Alerte Silver**

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous appuyons le projet « Alerte Silver » qui devrait être installé au Québec pour permettre de protéger nos personnes atteintes d'une perte cognitive (Alzheimer ou autres) et qui un jour manquent à l'appel. Que ces personnes habitent en résidence ou à leur domicile, elles mettent dans l'angoisse leurs proches aidants.

Les Alertes Silver existent dans plus de trente États américains et un projet d'alerte Silver a été adopté en troisième lecture au parlement du Manitoba.

Comme la population la plus âgée (la plus à risque) au Canada demeure au Québec, nous croyons qu'il nous revient de la protéger et d'aider nos services policiers de notre province. Il ne faudrait pas avoir à se culpabiliser de la disparition de l'un des nôtres. La compassion doit nous inspirer, car nous sommes là pour les plus vulnérables.

Merci de votre attention.

Micheline Côté  
Lyotilde B. Lussier  
Suzanne Bélanger  
Delphine Lussier

St-Anaclet, 4 juin 2018

Monsieur le Ministre Martin Coiteux  
Ministère de la Sécurité publique  
Hôtel du Parlement  
Québec (Québec)

**Objet : Alerte Silver**

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous appuyons le projet « Alerte Silver » qui devrait être installé au Québec pour permettre de protéger nos personnes atteintes d'une perte cognitive (Alzheimer ou autres) et qui un jour manquent à l'appel. Que ces personnes habitent en résidence ou à leur domicile, elles mettent dans l'angoisse leurs proches aidants.

Les Alertes Silver existent dans plus de trente États américains et un projet d'alerte Silver a été adopté en troisième lecture au parlement du Manitoba.

Comme la population la plus âgée (la plus à risque) au Canada demeure au Québec, nous croyons qu'il nous revient de la protéger et d'aider nos services policiers de notre province. Il ne faudrait pas avoir à se culpabiliser de la disparition de l'un des nôtres. La compassion doit nous inspirer, car nous sommes là pour les plus vulnérables.

Merci de votre attention.

67 rue Lechasseur  
Saint-Anaclet, G0K 1H0

Raymond Varduel, présidente, Affair St-Anaclet de l'Essard  
Sylvaine Royce St Laurent. - " "  
Denis Perreault " "  
Golanda Dost " "  
Jeanne Marquis " "  
Quita Pelletier " "  
Affair ST-Anaclet -

Rimouski 2 Juin 2018

Monsieur le Ministre Martin Coiteux  
Ministère de la Sécurité publique  
Hôtel du Parlement  
Québec (Québec)

**Objet : Alerte Silver**

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous appuyons le projet « Alerte Silver » qui devrait être installé au Québec pour permettre de protéger nos personnes atteintes d'une perte cognitive (Alzheimer ou autres) et qui un jour manquent à l'appel. Que ces personnes habitent en résidence ou à leur domicile, elles mettent dans l'angoisse leurs proches aidants.

Les Alertes Silver existent dans plus de trente États américains et un projet d'alerte Silver a été adopté en troisième lecture au parlement du Manitoba.

Comme la population la plus âgée (la plus à risque) au Canada demeure au Québec, nous croyons qu'il nous revient de la protéger et d'aider nos services policiers de notre province. Il ne faudrait pas avoir à se culpabiliser de la disparition de l'un des nôtres. La compassion doit nous inspirer, car nous sommes là pour les plus vulnérables.

Merci de votre attention.

- Diane Tremblay  
Présidente Afias de Nazareth → 297 rue Laral  
Rimouski  
G5L 6L4

- Lucette Labelle AF.E.A.S. Nazareth 2018-06-02

Arlène Bellemare Afias Nazareth  
Monique V. Landry " "  
Diane Bégin-Bélanger " "  
Ariane Bouillon " "  
Solange Gélond " "

*Afear Rae-au-Saumon,*

Monsieur le Ministre Martin Coiteux  
Ministère de la Sécurité publique  
Hôtel du Parlement  
Québec (Québec)

**Objet : Alerte Silver**

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous appuyons le projet « Alerte Silver » qui devrait être installé au Québec pour permettre de protéger nos personnes atteintes d'une perte cognitive (Alzheimer ou autres) et qui un jour manquent à l'appel. Que ces personnes habitent en résidence ou à leur domicile, elles mettent dans l'angoisse leurs proches aidants.

Les Alertes Silver existent dans plus de trente États américains et un projet d'alerte Silver a été adopté en troisième lecture au parlement du Manitoba.

Comme la population la plus âgée (la plus à risque) au Canada demeure au Québec, nous croyons qu'il nous revient de la protéger et d'aider nos services policiers de notre province. Il ne faudrait pas avoir à se culpabiliser de la disparition de l'un des nôtres. La compassion doit nous inspirer, car nous sommes là pour les plus vulnérables.

Merci de votre attention.

*Lise Waigle  
Micheline Pê  
Keehel L'auvergne  
Solange Jean*

*présidente Afear Rae-au-Saumon,  
880, rue Pionniers  
Sac-au-Saumon QC  
G0J 1M0*



Le 17 mai 2018

Monsieur Martin Coïteux  
Ministre de la Sécurité publique  
Tour des Laurentides  
2525, boulevard Laurier - 5e étage  
Québec (Québec) G1V 2L2

**Objet : Appui à la mise en place d'un système de notification publique tel « Alerte Silver »**

Monsieur,

La mission de la Table de concertation des personnes âgées du Bas-Saint-Laurent vise l'amélioration de la qualité de vie de nos aînés. De ce fait, considérant que l'aspect sécurité fait partie intégrante de cette qualité de vie, il nous apparaît important de vous signifier notre appui à un projet bas-laurentien qui répondrait à ce grand besoin pour nos personnes touchées par une détérioration cognitive, situation qui affecte grandement leurs conditions de vie et leur autonomie.

Nous subissons présentement un vieillissement accentué de la population de notre région et avec nos partenaires, nous travaillons fort pour adapter les milieux de vie en conséquence. De plus, la volonté de maintenir nos personnes aînées le plus longtemps possible à la maison présente certains défis pour les proches aidants, particulièrement pour les personnes touchées par un diagnostic d'Alzheimer ou autres types de démence.

La proposition du comité des usagers du CISSS Bas-Saint-Laurent d'analyser la possibilité de mettre en place un modèle d'alerte tel « Alerte Silver » utilisé dans plusieurs territoires aux États-Unis et bientôt au Manitoba, nous apparaît comme une solution prometteuse pour contrer les risques associés aux pertes cognitives de nombreuses personnes aînées au Québec.

Nous nous joignons donc à cet organisme pour solliciter votre attention et votre intérêt à analyser la possibilité de mettre en place un tel système de prévention des risques.

La Table de concertation des personnes âgées du Bas-Saint-Laurent vous remercie de votre engagement à faire du milieu de vie de nos aînés partout au Québec, un milieu de vie sécuritaire. Recevez, monsieur le ministre, nos salutations distinguées.

Diane Imbeault  
Présidente

C.C. Mme Marielle Raymond, présidente du comité des usagers du CISSSBSL, installations de Rivière-du-Loup.

Le 11 mai 2018



Régions de Québec et  
Chaudière-Appalaches

Monsieur Martin Coiteux  
Ministre de la Sécurité publique  
Tour des Laurentides  
2525, boulevard Laurier  
Québec (Québec) G1V 2L2

**Objet : Programme « Alerte Silver »**

Monsieur le Ministre,

À l'instar de la FADOQ - Région Bas-Saint-Laurent, nous appuyons par la présente, le projet « Alerte Silver » qui devrait être déployé partout au Québec pour permettre de protéger nos personnes âgées atteintes d'une perte cognitive, maladie d'Alzheimer ou autres, qu'elles habitent en résidence spécialisée ou à leur domicile.

Le programme « Alerte Silver » existe déjà dans plus de trente états américains et un projet similaire a été adopté en troisième lecture au parlement du Manitoba. Comme la population la plus âgée, donc la plus à risque, est particulièrement concentrée au Québec, nous croyons qu'il nous incombe de la protéger. Ce faisant, nous aiderions concrètement nos services policiers en cas de disparition et nous soulagerions également les proches aidants qui vivent une angoisse et un sentiment d'impuissance très vifs.

La FADOQ - Régions de Québec et Chaudière-Appalaches soutient sans réserve l'instauration la plus rapide possible de ce programme de protection de la qualité de vie des personnes les plus vulnérables de notre société.

Merci à l'avance, monsieur le Ministre, de l'attention et du suivi que vous accorderez à notre requête.

Rosaire roy  
Président





Région Outaouais

Le 15 mai 2018

Monsieur le Ministre Martin Coiteux  
Ministère de la Sécurité publique  
Hôtel du Parlement  
Québec (Québec)

**Objet : Alerte Silver**

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous appuyons le projet « Alerte Silver » qui devrait être installé au Québec pour permettre de protéger nos personnes atteintes d'une perte cognitive (Alzheimer ou autres) et qui un jour manquent à l'appel (fugue ou disparition). Que ces personnes habitent en résidence ou à leur domicile, elles mettent dans l'angoisse leurs proches aidants.

Le programme « Alerte Silver » existe dans plus de trente États américains et un projet similaire a été adopté en troisième lecture au parlement du Manitoba.

Comme la population la plus âgée (la plus à risque) au Canada demeure au Québec, nous croyons qu'il nous revient de la protéger et d'aider nos services policiers de notre province. La compassion doit nous inspirer, lorsqu'il est question des personnes les plus vulnérables de notre société.

Nous comptons sur votre action afin que ce projet prenne forme le plus tôt possible.

Vous remerciant à l'avance, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Gisèle Tassé-Goodman  
Présidente FADOQ-Région Outaouais  
Administratrice provinciale Réseau FADOQ  
[tassegisele@sympatico.ca](mailto:tassegisele@sympatico.ca)



Le 15 mai 2018

Madame Marielle Raymond  
Présidente  
Comité des usagers des Installations de Rivière-du-Loup  
Pavillon Alphonse Couturier  
72, rue Saint-Henri  
Case postale 1181  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2A1

Madame la Présidente,

Nous avons pris connaissance de votre lettre du 5 mars 2018 adressée au ministre de la Sécurité publique, monsieur Martin Coiteux, concernant l'alerte SILVER. Vous proposez d'instaurer au Québec une alerte de type SILVER pour les personnes âgées ou ayant des troubles cognitifs.

Selon la Sûreté du Québec, le nombre de cas de disparitions qui répondraient aux critères de déclenchement d'une alerte SILVER sont estimés à environ 800 par année, ce qui représente 15 alertes par semaine. Une diffusion récurrente d'alerte SILVER risquerait de désensibiliser la population à ce type d'événement, tout en réduisant leur efficacité.

Les disparitions constituent une préoccupation importante pour le ministère de la Sécurité publique. À cet effet, il met à la disposition des corps de police du Québec plusieurs outils développés au fil des ans afin d'en améliorer le traitement et d'en favoriser l'uniformité.

Nous croyons que les structures en place, ainsi que les méthodes d'enquêtes et de médiatisation actuelles en matière de disparitions s'avèrent efficaces et la très grande majorité des personnes disparues, possiblement visées par une alerte de type SILVER, sont retrouvées rapidement saines et sauvées. Soyez assurée néanmoins que nous restons à l'affût des pratiques policières prometteuses en matière de disparition.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Louis Morneau

Gaspé, le 4 mai 2018.



Région Gaspésie  
Îles-de-la-Madeleine

Monsieur le Ministre Martin Coiteux  
Ministère de la Sécurité publique  
Hôtel du Parlement  
Québec (Québec)

**Objet : Alerte Silver**

Monsieur le Ministre,

Tout récemment, la directrice générale de la FADOQ Région Bas Saint-Laurent nous informait des démarches en cours dans sa région auprès d'organismes du milieu pour appuyer le déploiement du programme « Alerte Silver » au Québec.

Tout comme au Bas Saint-Laurent, la moyenne d'âge de la population de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est plus élevée que la moyenne provinciale. Nous sommes donc interpellés par les questions de sécurité qui touchent les personnes âgées, particulièrement, les gens affectés par une maladie dégénérative comme l'Alzheimer.

Par la présente, nous appuyons le projet « Alerte Silver » qui devrait être installé au Québec pour permettre de protéger nos personnes atteintes de perte cognitive et qui un jour manquent à l'appel (fugue ou disparition). Que ces personnes habitent en résidence ou à leur domicile, elles mettent dans l'angoisse leurs proches aidants.

Le programme « Alerte Silver » existe dans plus de trente États américains et un projet similaire a été adopté en troisième lecture au parlement du Manitoba.

Comme la population la plus âgée (la plus à risque) au Canada demeure au Québec, nous croyons qu'il nous revient de la protéger et d'aider nos services policiers de notre province. La compassion doit nous inspirer, lorsqu'il est question des personnes les plus vulnérables de notre société.

Merci de votre attention.

Renée Blouin  
FADOQ - Région Gaspésie Îles-de-la-Madeleine  
189, rue Jacques-Cartier, porte 3  
Gaspé (Québec) G4X 2P8  
Tél. : 418 368-4715 | Téléc. : 418 368-4310



Région Laval

Lundi 30 avril 2018,

Monsieur le Ministre Martin Coiteux  
Ministère de la Sécurité publique  
Hôtel du Parlement  
Québec (Québec)

**Objet : Alerte Silver**

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous appuyons le projet « Alerte Silver » qui devrait être installé au Québec pour permettre de protéger nos personnes atteintes d'une perte cognitive (Alzheimer ou autres) et qui un jour manquent à l'appel (fugue ou disparition). Que ces personnes habitent en résidence ou à leur domicile, elles mettent dans l'angoisse leurs proches aidants.

Le programme « Alerte Silver » existe dans plus de trente États américains et un projet similaire a été adopté en troisième lecture au parlement du Manitoba.

Comme la population la plus âgée (la plus à risque) au Canada demeure au Québec, nous croyons qu'il nous revient de la protéger et d'aider nos services policiers de notre province. La compassion doit nous inspirer, lorsqu'il est question des personnes les plus vulnérables de notre société.

Merci de votre attention.

Présidente  
FADOQ Région Laval



Région de  
l'Abitibi-Témiscamingue

Le 1<sup>er</sup> mai 2018

Monsieur le Ministre Martin Coiteux  
Ministère de la Sécurité publique  
Hôtel du Parlement  
Québec (Québec)

**Objet : Alerte Silver**

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous appuyons le projet « Alerte Silver » qui devrait être installé au Québec pour permettre de protéger nos personnes atteintes d'une perte cognitive (Alzheimer ou autres) et qui un jour manquent à l'appel (fugue ou disparition). Que ces personnes habitent en résidence ou à leur domicile, elles mettent dans l'angoisse leurs proches aidants.

Le programme « Alerte Silver » existe dans plus de trente États américains et un projet similaire a été adopté en troisième lecture au parlement du Manitoba.

Comme la population la plus âgée (la plus à risque) au Canada demeure au Québec, nous croyons qu'il nous revient de la protéger et d'aider nos services policiers de notre province. La compassion doit nous inspirer, lorsqu'il est question des personnes les plus vulnérables de notre société.

Merci de votre attention.

  
Rolande McCann Lemire, présidente

FADOQ Région de l'Abitibi-Témiscamingue  
7C, rue des Oblats Nord  
Ville-Marie (Québec) J9V 1H9  
Tél. : 819-629-3113



Région de  
l'Abitibi-Témiscamingue

Le 1<sup>er</sup> mai 2018

Monsieur le Ministre Martin Coiteux  
Ministère de la Sécurité publique  
Hôtel du Parlement  
Québec (Québec)

**Objet : Alerte Silver**

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous appuyons le projet « Alerte Silver » qui devrait être installé au Québec pour permettre de protéger nos personnes atteintes d'une perte cognitive (Alzheimer ou autres) et qui un jour manquent à l'appel (fugue ou disparition). Que ces personnes habitent en résidence ou à leur domicile, elles mettent dans l'angoisse leurs proches aidants.

Le programme « Alerte Silver » existe dans plus de trente États américains et un projet similaire a été adopté en troisième lecture au parlement du Manitoba.

Comme la population la plus âgée (la plus à risque) au Canada demeure au Québec, nous croyons qu'il nous revient de la protéger et d'aider nos services policiers de notre province. La compassion doit nous inspirer, lorsqu'il est question des personnes les plus vulnérables de notre société.

Merci de votre attention.

Jacinthe Doyon Goyette  
Directrice générale

FADOQ Région de l'Abitibi-Témiscamingue  
7C, rue des Oblats Nord  
Ville-Marie (Québec) J9V 1H9  
Tél. : 819-629-3113



**Cercle de Fermières Le Rocher / 21**

**Grand-Mère**

**Fédération 13 Lanaudière - Mauricie**

Shawinigan , 20 février 2018

M. Martin Coiteux

Ministre de la Sécurité Publique

Hôtel du Parlement

Québec (Qc)

Sujet : Alerte Silver

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous appuyons le projet " Alerte Silver " qui devrait être installé au Québec pour permettre de protéger nos personnes atteintes d'une perte cognitive ( Alzheimer ou autres ) et qui, un jour, manquent à l'appel. Que ces personnes habitent en résidence ou à leur domicile, elles mettent dans l'angoisse leurs proches aidants.

Les Alertes Silver existent dans plus de trente États américains et un projet d'Alerte Silver a été adopté en troisième lecture au parlement du Manitoba.

Comme la population la plus âgée ( la plus à risque)au Canada demeure au Québec, nous croyons qu'il nous revient de la protéger et d'aider nos services policiers de notre province. Il ne faudrait pas avoir à se culpabiliser de la disparition d'un des nôtres. La compassion doit nous inspirer car nous sommes là pour protéger les plus vulnérables.

Merci de votre attention.

Cercle de Fermières Le Rocher 21

Fédération Lanaudière Mauricie 13

*Doctine Sarrido*  
Présidente



Québec, le 26 avril 2018

Aux membres du Comité des usagers du CISSS Bas-Saint-Laurent  
C.P. 1181  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 4C3

**Objet : Appui au projet « Alerte Silver »**

Mesdames,  
Messieurs,

L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ), qui regroupe plus de 58 000 personnes âgées dans l'ensemble des régions du Québec, désire par la présente appuyer officiellement votre démarche relativement au projet « Alerte Silver ».

Après analyse, il apparaît que ce projet a le potentiel de constituer un outil supplémentaire très précieux notamment pour les personnes âgées atteintes d'une forme de démence telle que la maladie d'Alzheimer. Ainsi, à nos yeux, l'alerte permettrait de protéger les aînés vulnérables, tout en aidant les corps policiers municipaux ou la Sûreté du Québec qui sont appelés à retrouver des personnes âgées qui manquent à l'appel.

Ainsi, votre démarche s'inscrit parfaitement dans la mission et le plan d'action de notre organisation, dont l'un des volets consiste à prendre position à propos d'enjeux, de politiques et de projets de loi concernant les droits et les intérêts de nos membres et des personnes âgées dans la société québécoise. C'est en ce sens que les membres du conseil exécutif de l'AREQ ont adopté une résolution lors de leur réunion du 18 avril dernier voulant que « l'Association offre son appui au Comité des usagers du CISSS Bas-Saint-Laurent, qui presse le gouvernement de mettre en place un projet de loi visant à instaurer une Alerte Silver sur le territoire québécois ».

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Lise Lapointe  
Présidente



Rivière-Du-Loup, le 27 avril 2018.

Monsieur Martin Coïteux  
Ministre de la Sécurité publique



**Objet : Alerte Silver**

Monsieur Coïteux,

Le vieillissement accéléré de la population au Bas Saint Laurent comparativement à la moyenne du Québec, nous place face à des problèmes et des besoins nouveaux qui demandent une attention particulière. Entre autres, la détérioration cognitive vécue par certaines personnes âgées affecte considérablement leur qualité de vie, surtout si rien n'est mis en place pour assurer leur sécurité. Aujourd'hui, il est malheureusement fréquent d'entendre parler au bulletin de nouvelles, de la disparition d'ainés. Comme ces gens ont besoin de soins de santé assidus, ils doivent être retrouvés très rapidement pour maximiser leur chance de survie.

Même si un grand nombre de ces personnes sont hébergées dans des résidences spécialisées ou en CHSLD, il n'en demeure pas moins que beaucoup de gens aux prises avec une maladie comme l'Alzheimer, demeurent à la maison grâce au support d'un proche aidant. Lorsque survient une disparition, les proches deviennent complètement démunis en plus de vivre de la culpabilité et une angoisse insoutenable.

Les corps policiers de la Sûreté du Québec ou Police municipale sont appelés à l'aide pour retrouver ces personnes, mais leurs actions pourraient être encore plus efficaces s'ils pouvaient bénéficier d'un système d'alerte nationale similaire à ce que l'on retrouve pour la disparition des enfants (Alerte Amber). Aux États-Unis, le programme « Silver Alerte » existe dans plusieurs états et le gouvernement du Manitoba a adopté en troisième lecture un projet de loi pour instaurer ce genre de système.

La FADOQ Région Bas Saint-Laurent unie sa voix au Comité des usagers du CISSS du Bas-Saint-Laurent pour demander au Ministère de la sécurité publique de se pencher sérieusement sur ce dossier. La sécurité et le bien-être font partie des piliers du contrat social de la FADOQ et sont des éléments essentiels au maintien de la qualité de vie des aînés. Ces gens atteints de problèmes cognitifs sont les plus vulnérables de notre société, nous avons donc le devoir de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les protéger.

Nous sollicitons votre bienveillance et votre compréhension.

A handwritten signature in black ink that reads "Nancy Bérubé".

Nancy Bérubé  
Directrice générale  
FADOQ Région Bas Saint-Laurent  
[dg.fadoqbsl@videotron.ca](mailto:dg.fadoqbsl@videotron.ca) (418) 893-2111  
Bureau de Rivière-Du-Loup (418) 292-2929



**Harold LeBel**

Député de Rimouski

Porte-parole de l'opposition officielle en matière d'emploi,  
de solidarité sociale et de lutte contre la pauvreté

Porte-parole de l'opposition officielle pour les aînés et en  
matière de lutte contre l'intimidation et la maltraitance

Porte-parole de l'opposition officielle responsable de la  
région de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent

Rimouski, le 3 avril 2018

**Madame Francine Charbonneau**  
Ministre responsable des Aînés et de la Lutte  
contre l'intimidation  
425, rue Jacques-Parizeau, 4e étage  
Québec (Québec) G1R 4Z1

**Objet : Création d'un système d'Alerte Silver**

Madame la Ministre,

Le comité des usagers des installations de Rivière-du-Loup du CISSS du Bas-Saint-Laurent m'a informé qu'il souhaitait mettre sur pied un système d'alerte pour avertir la communauté quand un aîné vulnérable disparaît. Ce système, communément appelé *Alerte Silver*, aide à retracer des personnes en perte de mémoire.

Tout comme l'*Alerte Amber*, ce programme prévoit que les médias et les services publics soient avisés immédiatement lorsqu'une personne souffrant d'une maladie cognitive est portée disparue. Ce programme existe déjà en Ontario et dans plusieurs États américains. Même que le Manitoba aurait déposé un projet de Loi à cet effet, il y a quelques semaines.

La démographie au Québec est de plus en plus vieillissante et les inquiétudes quant à la disparition d'aînés souffrant d'une maladie cognitive se font de plus en plus grandes auprès des familles et des proches. Il me semble que les motivations d'instaurer un tel programme sont notables et qu'une réflexion sur le sujet serait pertinente.

... 2

J'aimerais savoir, Madame la Ministre, si un tel programme faisait l'objet de réflexion au sein de votre ministère, ou des solutions alternatives pour mieux prévenir ces situations préoccupantes ont déjà été soumises.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mon questionnement et je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Harold LeBel  
Député de Rimouski

c. c. M. Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup  
Mme Marielle Raymond, présidente du Comité des installations de Rivière-du-Loup



**CARREFOUR**  
50 + du QUÉBEC



Tout comme le phare...  
Soyons le rayonnement de l'Est du Québec  
Devenons des précurseurs de l'avenir

Le 6 avril 2018

Monsieur le Ministre Martin Coiteux  
Ministère de la Sécurité publique  
Hôtel du Parlement  
Québec (Québec)

Objet : Alerte Silver

Monsieur le Ministre,

Le Carrefour 50 + du Québec est un organisme qui regroupe 25 000 membres répartis dans 150 *Clubs des 50 ans et plus* sur le territoire s'étendant de La Pocatière aux Îles-de-la-Madeleine.

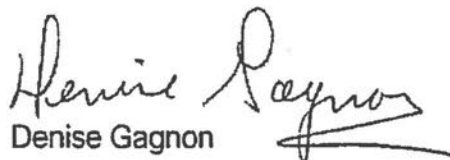
Par la présente, nous appuyons le projet «Alerte Silver» qui devrait être installé au Québec pour permettre de protéger les personnes atteintes d'une perte cognitive (Alzheimer ou autres) et qui un jour manquent à l'appel. Que ces personnes habitent en résidence ou à leur domicile, elles mettent dans l'angoisse leurs proches aidants.

Les «Alertes Silver» existent dans plus de trente États américains et un projet semblable a été adopté en troisième lecture au parlement du Manitoba.

Comme la population la plus âgée et la plus à risque au Canada demeure au Québec, nous croyons qu'il nous revient de la protéger et d'aider les services policiers de notre province. Il ne faudrait pas avoir à se culpabiliser de la disparition de l'un des nôtres. La compassion doit nous inspirer, car nous sommes là pour les plus vulnérables.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

La directrice générale,

  
Denise Gagnon

DG/il

Trois-Pistoles, le 13 avril 2018

SAINT-CLÉMENT

Monsieur le Ministre Martin Coiteux  
Ministère de la Sécurité publique  
Hôtel du Parlement  
Québec (Québec)

SAIN T-JEAN-DE-DIEU

Objet : Alerte Silver

SAINTE-RITA

Monsieur le Ministre,

SAINT-GUY

Par la présente, nous appuyons le projet « Alerte Silver » qui devrait être installé au Québec pour permettre de protéger nos personnes atteintes d'une perte cognitive (Alzheimer ou autres) et qui un jour manquent à l'appel. Que ces personnes habitent en résidence ou à leur domicile, elles mettent dans l'angoisse leurs proches aidants.

SAINT-MEDARD

Les Alertes Silver existent dans plus de trente États américains et un projet d'alerte Silver a été adopté en troisième lecture au parlement du Manitoba.

SAINTE-FRANÇOISE

Comme la population la plus âgée (la plus à risque) au Canada demeure au Québec, nous croyons qu'il nous revient de la protéger et d'aider nos services policiers de notre province. Il ne faudrait pas avoir à se culpabiliser de la disparition de l'un des nôtres. La compassion doit nous inspirer, car nous sommes là pour les plus vulnérables.

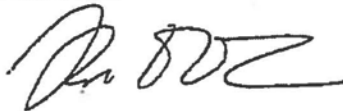
SAINT-ÉLOI

Merci de votre attention.

TROIS-PISTOLES

Bien à vous

NOTRE-DAME-DES-NEIGES



SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX

Bertin Denis  
Préfet des Basques

SAINT-SIMON

CC. : Comité des usagers du CISSS Bas Saint-Laurent  
Installations de Rivière-du-Loup

TND

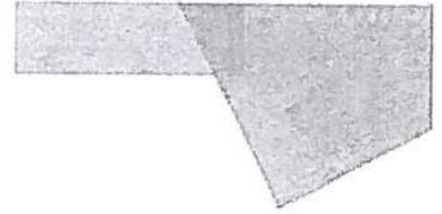
400-2, rue Jean-Rioux  
Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0  
Tél. : 418 851-3206  
Télec. : 418 851-3171  
mrc@mrcdesbasques.com



# AQDR

Rivière-du-Loup

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE  
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES  
ET PRÉRETRAITÉES



## **Objet : Alerte Silver**

Le 24 janvier 2018, le conseil d'administration de l'AQDR, section de Rivière du loup, ayant été mis au courant de l'existence d'un système de protection de nos personnes âgées en perte de facultés cognitives, et informé de la volonté du Comité des usagers des installations de Rivière-du-Loup de demander au ministère de la sécurité publique de mettre sur pied le programme appelé "alerte silver", tient à manifester son soutien à ce projet.

Nous considérons que ce programme aurait la faculté de sauver des vies, et pour cette raison, nous appuyons de façon unanime le comité des usagers dans ses démarches.

Fait à Rivière-du-Loup

Le 24-01-2018

  
René Bélanger  
Président

  
Gilbert Blachon  
Secrétaire



# AQDR

Québec

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE  
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES  
ET PRÉRETRAITÉES

Québec, le 19 mars 2018

Monsieur le Ministre Martin Coiteux  
Ministère de la Sécurité publique  
Hôtel du parlement  
Québec (Québec)

OBJET : Alerte Silver

---

Monsieur le ministre,

Par la présente, l'Association québécoise de défense des droits des retraités et préretraités (AQDR) appuie le projet d'Alerte Silver visant la sécurité des personnes âgées souffrant de perte cognitive, tel que l'Alzheimer, et qui, un jour, manquent à l'appel. Nous soutenons les recommandations du comité des usagers du CISSS du Bas-Saint-Laurent et croyons que ce dispositif devrait être mis en place dans l'ensemble du Québec.

Un système de recherche comparable à l'Alerte Amber permettrait d'améliorer l'efficacité des dispositifs utilisés actuellement tout en démontrant l'importance d'une intervention rapide et coordonnée.

---

La population du Québec est vieillissante. Dans les prochaines années, le nombre de personnes souffrant de problème cognitif ne cessera d'augmenter. Nous devons penser à l'avenir et agir immédiatement afin d'assurer la protection de nos aînés vulnérable.

Recevez, Monsieur, mes meilleures salutations

  
Judith Gagnon, présidente



Le 26 février 2018

Monsieur Martin Coiteux, ministre  
Ministère de la Sécurité publique  
Tour des Laurentides  
2525, boulevard Laurier, 5<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 2L2

**Objet : Alerte Silver**

Monsieur,

Par la présente, le conseil de la MRC de Rivière-du-Loup appuie le projet « Alerte Silver » qui devrait être installé au Québec pour permettre de protéger nos personnes atteintes d'une perte cognitive (Alzheimer ou autres) et qui un jour manquent à l'appel. Que ces personnes habitent en résidence ou à leur domicile, elles mettent dans l'angoisse leurs proches aidants.

Les Alertes Silver existent dans plus de trente États américains et un projet d'alerte Silver a été adopté en troisième lecture au parlement du Manitoba.

Comme la population la plus âgée (la plus à risque) au Canada demeure au Québec et particulièrement au Bas-Saint-Laurent, nous croyons qu'il nous revient de la protéger et d'aider nos services policiers de notre province. Il ne faudrait pas avoir à se culpabiliser de la disparition de l'un des nôtres. La compassion doit nous inspirer, car nous sommes là pour les plus vulnérables.

Merci de votre attention. Veuillez agréer, Monsieur le ministre, mes plus sincères salutations.



Michel Lagacé, préfet

c.c. Comité des usagers du CISSS Bas-Saint-Laurent



**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE RIVIÈRE DU LOUP**

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL  
OU  
COPIE DE RÉOLUTION**

**À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 65, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE À RIVIÈRE-DU-LOUP, LE LUNDI 26 FÉVRIER 2018 À 20 HEURES.**

**Sont présents:** La mairesse, madame Sylvie Vignet, le maire suppléant, monsieur Jacques Minville, les conseillers, messieurs Steeve Drapeau, Mario Bastille, André Beaulieu et Nelson Lepage.

**Sont absents:** Le conseiller, monsieur Gérald Plourde, et le directeur général, monsieur Jacques Poulin.

**Également présent:** Le greffier, M<sup>e</sup> Georges Deschênes, OMA, avocat.

**FORMANT QUORUM DUDIT CONSEIL SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LA MAIRESSE.**

ATTENDU que le Comité des usagers du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (CISSS), installation de Rivière-du-Loup, est un organisme reconnu par la Ville de Rivière-du-Loup;

ATTENDU que la population la plus vieillissante au Canada est au Québec et que celle-ci se concentre davantage au Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU que les statistiques démontrent que cette tendance perdurera au cours des prochaines années;

ATTENDU que la Ville de Rivière-du-Loup est reconnue depuis 2009 comme Municipalité amie des aînés;

ATTENDU que la Ville de Rivière-du-Loup reconnaît l'importance de mettre en place des mesures visant la protection des personnes vulnérables de sa communauté et plus particulièrement les personnes âgées qui vivent avec des problématiques de santé cognitive;

ATTENDU les pressions afin que le gouvernement du Québec procède à l'adoption du projet de loi alerte argent (Silver Alert), lequel prévoit que les médias et les services publics soient alertés immédiatement lorsqu'un aîné souffrant d'une maladie cognitive de type maladie d'Alzheimer est porté disparu;

ATTENDU que la Ville met en place un plan d'action triennal dédié au bien-être et à la sécurité des familles et des aînés de son territoire;

ATTENDU que la démarche de sensibilisation entreprise par le Comité des usagers auprès du gouvernement s'inscrit en tous points avec les objectifs de son plan d'action;

ATTENDU que le projet servira de levier à la participation et l'inclusion sociale des aînés et des personnes handicapées de notre région;



**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Mario Bastille, appuyé par le conseiller Nelson Lepage:

Que ce conseil appuie les démarches enclenchées par le Comité des usagers du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (CISSS), installation de Rivière-du-Loup, qui souhaite voir implanter au Québec le programme d'avis de recherche alerte argent qui a pour objectif de retracer les personnes atteintes d'Alzheimer ou d'autres maladies de déficiences cognitives disparues ou qui manquent à l'appel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

(Signé) M<sup>e</sup> Georges Deschênes, OMA, avocat-greffier (Signé) Sylvie Vignet, maïresse

**COPIE CERTIFIÉE**

Greffier

**Résolution numéro 105-2018**

**EXTRAIT CONFORME** du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata, tenue le 12 mars 2018, à 19h30, à la salle du chef-lieu à Témiscouata-sur-le-Lac.

APPUI AU PROJET « ALERTE SILVER » - COMITÉ DES USAGERS DU CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT/INSTALLATIONS DE RIVIÈRE-DU-LOUP

ATTENDU QUE les Alertes Silver existent dans plus de trente États américains et qu'un projet d'alerte Silver a été adopté en troisième lecture au parlement du Manitoba;

ATTENDU QUE la population la plus âgée (la plus à risque) au Canada demeure au Québec;

ATTENDU QUE le Comité des usagers du CISSS du Bas-Saint-Laurent-Installations de Rivière-du-Loup demande un appui à la MRC de Témiscouata ;

Il est proposé par Pierre Daigneault  
appuyé par Sonia Larrivée  
et résolu à l'unanimité des maires

Que la Municipalité régionale de comté de Témiscouata appuie le Comité des usagers du CISSS du Bas-Saint-Laurent-installations de Rivière-du-Loup dans ses démarches afin que le projet « Alerte Silver » soit installé au Québec pour permettre de protéger nos aînés, nos personnes atteintes d'une perte cognitive et qui un jour pourraient manquer à l'appel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(Signé) Guylaine Siros, *préfet*

(Signé) Jacky Ouellet, *directeur général*

**EXTRAIT CONFORME** du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata, tenue le 12 mars 2018, à 19h30, à la salle du chef-lieu à Témiscouata-sur-le-Lac.

**APPUI AU PROJET « ALERTE SILVER » - COMITÉ DES USAGERS DU CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT/INSTALLATIONS DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

ATTENDU QUE les Alertes Silver existent dans plus de trente États américains et qu'un projet d'alerte Silver a été adopté en troisième lecture au parlement du Manitoba;

ATTENDU QUE la population la plus âgée (la plus à risque) au Canada demeure au Québec;

ATTENDU QUE le Comité des usagers du CISSS du Bas-Saint-Laurent-installations de Rivière-du-Loup demande un appui à la MRC de Témiscouata ;

Il est proposé par Pierre Daigneault  
appuyé par Sonia Larrivée  
et résolu à l'unanimité des maires

Que la Municipalité régionale de comté de Témiscouata appuie le Comité des usagers du CISSS du Bas-Saint-Laurent-installations de Rivière-du-Loup dans ses démarches afin que le projet « Alerte Silver » soit installé au Québec pour permettre de protéger nos aînés, nos personnes atteintes d'une perte cognitive et qui un jour pourraient manquer à l'appel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(Signé) Guylaine Sirois, *préfet*

(Signé) Jacky Ouellet, *directeur général*



**CONSEIL POUR LA  
PROTECTION  
DES MALADES**

Extrait du compte rendu de la conférence téléphonique du conseil d'administration du Conseil pour la protection des malades, tenue le 21 mars 2018 :

**Item no. 10 à l'ordre du jour : Projet Alerte Sylver**

Mme Raymond

Mme Boucher Granger

Que ce conseil donne son entier appui au projet Alerte Sylver, présenté par Mme Raymond, servant à lancer une alerte lorsqu'une personne âgée disparaît, et à faire se déployer toutes les ressources d'urgence requises en pareille circonstance.

Copie certifiée conforme

Ce 24 mars 2018

Paul G. Brunet MAP

Avocat

Président

Conseil pour la protection des malades

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE RIVIÈRE DU LOUP**

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL  
OU  
COPIE DE RÉOLUTION**

**À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 65, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE À RIVIÈRE-DU-LOUP, LE LUNDI 26 FÉVRIER 2018 À 20 HEURES.**

**Sont présents:** La mairesse, madame Sylvie Vignet, le maire suppléant, monsieur Jacques Minville, les conseillers, messieurs Steeve Drapeau, Mario Bastille, André Beaulieu et Nelson Lepage.

**Sont absents:** Le conseiller, monsieur Gérard Plourde, et le directeur général, monsieur Jacques Poulin.

**Également présent:** Le greffier, M<sup>e</sup> Georges Deschênes, OMA, avocat.

**FORMANT QUORUM DUDIT CONSEIL SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LA MAIRESSE.**

ATTENDU que le Comité des usagers du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (CISSS), installation de Rivière-du-Loup, est un organisme reconnu par la Ville de Rivière-du-Loup;

ATTENDU que la population la plus vieillissante au Canada est au Québec et que celle-ci se concentre davantage au Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU que les statistiques démontrent que cette tendance perdurera au cours des prochaines années;

ATTENDU que la Ville de Rivière-du-Loup est reconnue depuis 2009 comme Municipalité amie des aînés;

ATTENDU que la Ville de Rivière-du-Loup reconnaît l'importance de mettre en place des mesures visant la protection des personnes vulnérables de sa communauté et plus particulièrement les personnes aînées qui vivent avec des problématiques de santé cognitive;

ATTENDU les pressions afin que le gouvernement du Québec procède à l'adoption du projet de loi alerte argent (Silver Alert), lequel prévoit que les médias et les services publics soient alertés immédiatement lorsqu'un aîné souffrant d'une maladie cognitive de type maladie d'Alzheimer est porté disparu;

ATTENDU que la Ville met en place un plan d'action triennal dédié au bien-être et à la sécurité des familles et des aînés de son territoire;

ATTENDU que la démarche de sensibilisation entreprise par le Comité des usagers auprès du gouvernement s'inscrit en tous points avec les objectifs de son plan d'action;

ATTENDU que le projet servira de levier à la participation et l'inclusion sociale des aînés et des personnes handicapées de notre région;